SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION DES EAUX DE LA LYS

DELIBERATION

Suite à la convocation en date du 7 décembre 2017. Le quorum n'ayant pas été atteint le 11 décembre 2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys le 15 décembre 2017.

PREFECTURE DU NORD
22 DEC. 2017
ARRIVEE

Étaient présents :

Mmes Haverlant, Massart, MM. Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Pouvoirs :

Mme Goube donne pouvoir à M. Detournay,

Vu le rapport n° 44-17

DECIDE

- de réaliser un audit du respect par le délégataire de ses obligations contractuelles relatives au système d'information par la société Naldéo,
- d'imputer des sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 617 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

VOTANTS : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès de Monsieur le Préfet, le 21 DEC. 2017

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX